**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 04 mai 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU MOZAMBIQUE**

**Madame la Présidente,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à celle de la République sœur du Mozambique et la félicite pour le rapport circonstancié de son pays à ce 3ème cycle de l’EPU.

Le Sénégal note, pour s’en féliciter, l’approche participative adoptée tout au long du processus d’élaboration de ce rapport, gage d’inclusivité et de mise en œuvre optimale des recommandations acceptées à l’issue du deuxième cycle de l’EPU, en 2016.

A cet égard, ma délégation salue les efforts appréciables du Gouvernement Mozambicain visant à renforcer son cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des droits de l’homme. Il en est de même des mesures visant à renforcer la protection juridique contre le travail des enfants en ratifiant, en 2018, entre autres, le Protocole de 2014 relatif à la Convention de 1930 sur le travail forcé (n°29) de l’Organisation internationale du Travail (OIT).

Toutefois, ma délégation qui estime que l’architecture en matière de droits de l’homme demeure un processus dynamique et perfectible, voudrait adresser au Mozambique les recommandations suivantes :

* Envisager de ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; et
* Accélérer le processus d’adoption du plan d’action national contre la traite des personnes, y compris celle des enfants à des fins d’exploitation sexuelle.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Mozambiquedans la mise en œuvre des recommandations acceptées et appelle la Communauté internationale à lui accorder tout l’appui nécessaire.

**Je vous remercie**